

Concours de recrutement de Professeurs des Ecoles - Session 2008 -

Concours externe et 3^{ème} concours

Rapport sur le concours 2008
Octobre 2008

Daniel Beaupère
Professeur à l'Université de Picardie Jules-Verne
Président du jury

Pour le concours de recrutement de Professeurs des écoles dans l'Académie d'Amiens en 2008, les possibilités offertes au concours étaient de 366 postes pour le concours externe et de 14 postes pour le 3^{ème} concours.

Le nombre d'inscrits au concours était de :

- 2084 pour le concours externe
- 138 pour le 3^{ème} concours

Par rapport à ces chiffres les présents aux épreuves d'admissibilité n'étaient que de :

- 1284 pour le concours externe soit 61,6 %
- 61 pour le 3^{ème} concours soit 44,2 %

FRANCAIS

Rapport du jury

Synthèse :

La méthodologie propre à cet exercice a paru, cette année, mieux maîtrisée en particulier sur les points suivants :

- structuration plus rigoureuse du propos introduit avec précision (citation liminaire claire et non redondante des textes, mise en évidence du plan, développement répondant à l'exposé des composantes de l'acte de lire et des moyens à mettre en œuvre pour permettre à l'élève de devenir un bon lecteur, conclusion). Il reste cependant encore beaucoup de candidats qui ne soulignent pas les titres ;

- respect de la longueur impartie à ce type d'exercice (environ trois pages) ;

- prises d'indices pertinents quant à l'identification du thème (automatisation du décodage, entraînement à la correspondance graphème-phonème, stratégies opérantes pour l'identification des mots et la prise de sens, maîtrise des connaissances conceptuelles ou formelles, compréhension des textes et du langage parlé, difficultés, indications didactiques...) ;

- confrontation fréquente des textes entre eux sans résumer ceux-ci et sans que les candidats prennent position ; la complémentarité des textes a été assez bien vue ;

- conclusion récapitulant correctement les idées clés. Certains candidats – souvent ceux dont les copies sont les meilleures – y ouvrent le débat sur des idées complémentaires.

Les candidats ayant échoué ont commis des contresens sur les textes ou ont réalisé des paraphrases éloignées de la pensée des auteurs.

Certains candidats ont eu tendance à détailler la composante décodage/ compréhension au détriment des autres éléments.

Pour la majorité des candidats, le rôle de la mémorisation dans l'apprentissage de la lecture n'a que peu, voire pas, été pris en compte.

Grammaire :

Les deux questions ne présentaient pas de difficultés particulières.

Dans la première question, si le relevé des verbes à l'infinitif n'a guère posé de problèmes, il n'en a pas été de même pour les classements. Il est nécessaire de rappeler aux candidats que la construction d'un tableau de classification est souvent un bon outil pour mettre en évidence des éléments explicatifs ou justificatifs.

La question sur le verbe « être » indique l'oubli fréquent et manifeste par les candidats de la voix passive, de la forme impersonnelle et, dans une moindre mesure, celui du participe passé...

L'emploi du verbe « être » a été souvent expliqué en appui au sens de la phrase, peut être pour cacher une ignorance des fonctions grammaticales...

Pour les deux questions, les réponses témoignent souvent d'un manque de connaissances – même basiques sur, par exemple, les groupes des verbes ou la construction avec un attribut ou l'emploi de être comme auxiliaire d'un verbe pronominal ou encore l'emploi de être comme auxiliaire d'un verbe au passif – et de peu d'analyse réflexive par rapport à la langue française.

Globalement, cet exercice s'avère très déficitaire en dépit de sa facilité. Cette facilité exclut une mauvaise lecture des consignes ; il s'agit donc soit d'un manque réel de connaissances soit d'une mauvaise utilisation des connaissances. Moins de dix candidats ont obtenu les 4 points en grammaire.

Question complémentaire :

Sauf pour les candidats les plus brillants, cet exercice est moyennement réussi.

Trop de candidats ne le terminent pas, probablement en raison d'une mauvaise gestion de leur temps de composition. On constate une pauvreté des réponses liées à la précipitation dans la rédaction (qui s'observe aussi dans une graphie de moins en moins lisible ainsi que par une augmentation des erreurs orthographiques et syntaxiques) mais aussi au placage de connaissances dont l'adéquation avec la situation posée n'est pas claire. L'ensemble est assez superficiel et les candidats ne font que peu référence aux Programmes officiels et aux textes du dossier de synthèse.

La question complémentaire dévoile fortement les candidats ayant des difficultés d'analyse ; ceux-là mêmes qui la traitent comme un résumé.

Comme l'année précédente, les situations proposées en réponse à la question 3 sont souvent vagues, peu claires et sans référence. Il y a peu de mise à distance critique.

L'analyse du rôle du maître et de sa place dans le processus d'apprentissage des élèves (pilotage et étayage) ainsi que celle de la séance sont souvent lacunaires (traitement descriptif) et surtout non argumentées. Une approche plus professionnelle est attendue, avec des réponses ouvrant sur des pistes pédagogiques.

Il est probablement nécessaire que, pour l'ensemble des épreuves écrites de français, les candidats s'entraînent à la lecture rapide afin d'avoir suffisamment de temps pour traiter correctement toutes les questions posées.

Remarques générales :

Très peu de candidats montrent une excellente maîtrise de la langue française (moins de 10 copies sans erreurs syntaxiques ou orthographiques).

Les correcteurs ne notent pas de progrès sur ce point par rapport aux deux sessions antérieures. La qualité orthographique paraît encore très loin de ce que l'on serait en droit d'attendre de la part de candidats titulaires au minimum d'une licence.

En orthographe lexicale, les erreurs sur les consonnes doublées, les confusions « en/an », « au/eau », « g/gu » sont trop fréquentes.

Il en va de même pour les homonymies « quel(s)/quelle(s)/qu'elle(s) », « la, l'a », « s'est, c'est », « ce/se », « ou, où » ou encore « on/on n' ».

La préposition « à » est souvent confondue avec « a ». Il en est de même entre la conjonction de coordination « et » et le verbe être conjugué « est ».

Enfin, certains candidats ignorent l'orthographe des mots invariables. Ainsi les correcteurs ont-ils trouvé « au tant », « au près », « d'avantage », « de puis », « laplupart », « peutêtre »... au lieu de autant, auprès, davantage, depuis, la plupart et peut être.

En orthographe grammaticale, les accords en genre et en nombre au sein du groupe nominal et du groupe verbal ne sont pas correctement maîtrisés par un tiers des candidats.

Les correcteurs ont comptabilisé de nombreuses confusions entre le participe passé des verbes du premier groupe et l'infinitif de ces mêmes verbes.

En conjugaison, plus de cent erreurs de concordance des temps ont été relevées.

Le conditionnel et le subjonctif continuent à poser problème (ex : absence du « t » à la fin du verbe conjugué à la troisième personne du conditionnel présent).

Certains candidats font encore des erreurs sur les terminaisons du futur de l'indicatif (deuxième personne du singulier sans « s »), ou sur celles du passé simple (absence d'accent circonflexe à la première personne et à la deuxième personne du pluriel).

Les erreurs de syntaxes sont souvent dues à des phrases trop longues ou à un manque de logique dans le propos.

Près de quarante candidats ne présentent pas les compétences attendues en maîtrise de la langue en fin de cycle III.

Deux copies étaient incompréhensibles en raison d'une non maîtrise de la langue française.

MATHEMATIQUES

Rapport du jury

Commentaire sur les trois exercices (hors questions complémentaires)

Exercice 1

En partant d'un support géométrique, l'exercice portait sur les différents types de nombres : décimaux, rationnels et premiers.

Concernant les deux premiers types de nombres (décimaux et rationnels), le constat est sans appel : la plupart des candidats ne maîtrise pas ces notions tout simplement par méconnaissance des définitions de ces nombres ou plutôt de leurs écritures. Il s'ensuit beaucoup d'affirmations non justifiées et parfois fausses sur les questions concernées.

Sur la notion de nombre premier, le constat est très alarmant car très peu de candidats (à peine un sur dix environ) ont abordé et traité correctement la question 8 (existe-il des entiers r tels que $8/5$ de r soit premier ?)

Concernant les questions de géométrie, on peut noter que peu de candidats ont justifié le parallélisme permettant l'utilisation du théorème de Thalès dans la question 1.

Environ la moitié (seulement) des candidats a utilisé littéralement et correctement le théorème de Pythagore. Malheureusement il y a eu beaucoup d'erreurs dans les calculs élémentaires permettant de conclure et au final peu de candidats ont exprimé correctement HB en fonction de r .

Exercice 2

Dans cet exercice, il s'agissait pour les candidats d'utiliser l'égalité traduisant la division euclidienne et la condition sur le reste.

Le nombre important de réponses fausses à la question 1b (sachant que $84\,279\,733 = 4\,957\,630 \times 17 + 23$, donner le quotient et le reste de la division euclidienne de $84\,279\,733$ par 17) est significatif d'un manque de réflexion sur la division euclidienne et en particulier sur la condition liant le reste au diviseur. Cette impression est largement confirmée par la question 1c et encore plus par la question 2 réussie par environ un candidat sur 10.

Exercice 3

En partant d'une situation "concrète", cet exercice de géométrie faisait appel à des connaissances basiques sur des régions du plan dont les points sont caractérisés à l'aide de distances

Cet exercice a été globalement réussi. On peut regretter une utilisation insuffisante du vocabulaire géométrique approprié à ce type de questions (disque, bande, médiatrice ...).

Commentaires concernant le sujet

a/ sur la forme :

Le sujet était très dense avec de nombreux documents , de longs énoncés au regard des réponses attendues.

b/ sur le fond :

Les questions mathématiques sont clairement énoncées faisant appel à des connaissances précises qui ne font pas l'objet d'ambiguïté.

Commentaires concernant le traitement du sujet par les candidats.

Dans l'ensemble, les candidats ont rendu des copies lisibles, soignées et organisées de manière rigoureuse témoignant d'un réel souci de présentation.

L'orthographe a fait l'objet d'une attention particulière et peu de candidats ont été sévèrement pénalisés.

D'une manière générale, les questions complémentaires relatives à l'analyse de travaux d'élèves ont été bien traitées. Les connaissances didactiques sont assez bien maîtrisées. S'il était intéressant de présenter les réponses dans un tableau, les analyses restent encore peu synthétiques et les candidats ont tendance à se répéter sans chercher à synthétiser.

Les questions mathématiques proposées ont révélé des différences importantes entre les candidats. Ceux qui n'ont pas eu la moyenne sont souvent ceux qui ne maîtrisent que très partiellement les notions mathématiques.

Les tracés sont généralement précis et clairs. Si la construction géométrique a été assez bien réussie par bon nombre de candidats, la terminologie sur les objets géométriques n'est pas maîtrisée. Il faut faire attention au manque de rigueur sur l'utilisation du vocabulaire géométrique.

Les notions de cercle, disque, médiane, médiatrice et hauteur restent imprécises.

De même, pour les théorèmes de Pythagore ou de Thalès, s'ils sont connus, les candidats ne les maîtrisent pas et ils sont incapables de les appliquer et d'en tirer parti.

La plupart des candidats ont échoué aux questions mathématiques soit parce qu'elles étaient traitées partiellement soit parce qu'elles n'ont pas été traitées du tout.

Parmi les candidats qui les ont traitées, de nombreuses lacunes sont relevées :

- la connaissance des nombres est partielle. Les candidats confondent nombres entiers, décimaux, rationnels ou premiers ;

- la notion de division euclidienne, si elle est connue de la majorité dans son énoncé, n'est que partiellement maîtrisée. La grandeur du reste est rarement prise en compte. La plupart des candidats oublie la condition du reste inférieur au diviseur. Le passage de l'exemple concret à la généralisation est difficile. Les candidats n'ont visiblement pas intégré le concept de division euclidienne et leur connaissance sur le sujet reste parcellaire.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Rapport du jury

Remarques sur le sujet

Les sujets de l'épreuve mineure proposés « la Renaissance artistique en Europe » et « les mutations des paysages ruraux français métropolitains » correspondent à des thèmes inscrits au programme du concours et de celui de géographie du cycle 3 de l'Ecole élémentaire défini par le B.O. H.S n° 5 du 12 avril 2007. Beaucoup de candidats semblent avoir été surpris par le sujet d'histoire qui ressemblait à la question du concours en 2007. Ils doivent comprendre que les sujets sont tirés au sort et qu'il ne faut faire aucune impasse sous le prétexte que la question est tombée l'année précédente.

La même remarque concerne l'épreuve majeure. Beaucoup de candidats semblent avoir négligé la géographie parce qu'elle avait été l'objet de la partie majeure en 2007. « Les zones dynamiques en Europe » sont un thème géographique du cycle 3 de l'Ecole élémentaire. Il correspond au chapitre « Repérage des centres et des périphéries en Europe » du concours défini dans le B.O. N° 21 du 25 mai 2005.

Les observations des correcteurs

1/ La langue française n'est pas maîtrisée par de nombreux candidats.

De graves méconnaissances concernent l'orthographe. Les pluriels, l'accord sujet/verbe, nom/adjectif, celui du participe passé ne sont pas maîtrisés. Les lacunes se retrouvent au niveau lexical et syntaxique. Les copies contiennent beaucoup d'incorrections. Certaines sont illisibles, ratures fréquentes, travail parsemé de correcteur blanc. On trouve malheureusement de nombreux néologismes et barbarismes.

Les différents jurys ont appliqué les barèmes de correction pour la qualité orthographique de la production des candidats. Certaines copies ont été sanctionnées par un retrait de 3 points, dans ce cas elles ont conduit, parfois, à une note éliminatoire.

La connaissance des lieux géographiques et des noms propres est approximative. On retrouve les mêmes lacunes que celles mentionnées dans le rapport du concours 2007. Michel-Ange est orthographié de différentes manières. La chapelle sixtine devient sixteen, etc.

2/ Beaucoup de copies sont structurées. Elles montrent des connaissances solides et une réelle capacité d'analyse. Cependant, certains candidats ne connaissent pas les règles qui régissent l'épreuve écrite d'histoire-géographie.

De rares copies se caractérisent par l'absence de plan.

Certains développements ne correspondent pas aux objectifs actuels de l'épreuve du concours. Ils se présentent parfois comme des dissertations qui ignorent les documents ou une présentation des documents les uns après les autres selon une énumération longue et inutile.

Inversement, l'analyse se traduit parfois en une paraphrase des documents où de longs passages des textes sont recopiés.

D'autres copies sont incomplètes. Elles traduisent l'absence de connaissances ou, très souvent, une mauvaise gestion du temps. Or les points de l'épreuve sont répartis sur l'ensemble des questions. Il faut veiller à répondre à la totalité de ces dernières. Les candidats doivent s'entraîner au cours de l'année à cette gestion du temps en multipliant les exercices en temps limité (40 mn mineure sciences, 40 mn mineure histoire et géographie, 1heure 30 majeure histoire géographie, et 10mn de relecture)

3/ Les connaissances des concepts et des notions fondamentaux des deux disciplines, indispensables pour comprendre et enseigner le programme de l'école primaire, sont parfois mal maîtrisées.

En histoire, les anachronismes sont nombreux. Les repères chronologiques, les périodes, les éléments de vocabulaire de l'architecture sont mal maîtrisés. Pour certains candidats, la Renaissance commence au XIème siècle pour se terminer avec les impressionnistes, voire Modigliani, incluant Louis XIV et Versailles, le classique et le baroque.

La géographie semble encore plus touchée par l'absence de maîtrise des outils de base. Le vocabulaire géographique reste très approximatif. Les zones dynamiques ne sont pas définies. Les notions de centre et de périphérie, de mégalopole, de dorsale des villes européennes, de métropole, etc. sont peu utilisées. La présentation du monde rural se réduit parfois à une caricature.

Les termes des sujets sont rarement définis alors qu'ils sont essentiels pour le corps de l'exposé écrit qui exige clarté et raisonnement.

La présentation de croquis, schémas, organigrammes est absente de la majorité des copies. Ils sont pourtant parfois préférables à de longs développements.

4/ Les éléments fondamentaux de la démarche scientifique propre aux deux disciplines sont maîtrisés de manière insuffisante.

Le commentaire scientifique et critique, la comparaison et la confrontation des sources documentaires en géographie restent superficiels.

5/ L'utilisation pédagogique du dossier, sous la forme de pistes d'utilisations possibles au cycle 3, se caractérise par des maladroites :

- trop grande brièveté par manque de temps ;
- proposition de séquence mettant en oeuvre tous les documents ou au contraire en ne s'appuyant que sur un seul document (ou pas du tout !)
- démarches didactiques superficielles déconnectées de la réalité des classes et des capacités des élèves ;
- recours à un vocabulaire pédagogique mal assimilé ;
- méconnaissance des textes officiels.

Recommandations

Le jury rappelle quelques règles déjà évoquées dans le rapport du concours 2007.

1/ Une présentation soignée de la copie.

Les candidats doivent employer une écriture lisible. La copie doit être aérée, les différentes parties bien mises en évidence. Une expression écrite correcte du point de vue orthographique, syntaxique et lexicale. Les candidats doivent se réserver quelques minutes pour relire leurs copies et corriger les erreurs les plus visibles.

2/ Des connaissances solides.

Les candidats doivent revisiter les notions et les connaissances de leurs études secondaires, relire les manuels de collège et de lycée : paysages 6^{ème} ; France 4^{ème}, 3^{ème}, 1^{ère} ; Europe 4^{ème} et 1^{ère} ; Monde 3^{ème}, seconde, terminale, compléter cette base avec les ouvrages classiques traitant de l'Histoire de France et les manuels de préparation au concours qui présentent les notions et des exemples de sujets.

Les candidats doivent connaître les programmes (pour le concours 2009 ils devront maîtriser celui défini par le B.O. Hors série n°3 du 19 juin 2008). Ils permettent de repérer les notions et les concepts fondamentaux, les objectifs disciplinaires et transversaux de maîtrise de la langue, d'éducation civique et les liens avec les autres disciplines.

3/ Une lecture et un questionnement attentifs des sujets.

« la Renaissance artistique en Europe » amenait à s'interroger sur :

- « qu'est-ce-que la Renaissance ? »
- « quels sont les caractères de la Renaissance artistique? »
- « quelles sont les particularités nationales ou régionales de la Renaissance artistique en Europe ? ».

La démarche était semblable pour «les mutations des paysages ruraux français métropolitains ».

- « qu'est-ce-qu'un paysage ? »
- « qu'est-ce-qu'un paysage rural ? »
- « les mutations conduisent à s'interroger sur les phénomènes géographiques qui affectent les espaces et les paysages ruraux ».
- « Avec quels résultats ? », etc.

Il fallait procéder de la même manière pour le sujet de la composante majeure : « Les zones dynamiques en Europe » .

« Quelle dimension donner à l'Europe : l'Europe géographique, l'Union Européenne, etc ? »

« Qu'est ce qu'une zone dynamique, quelles sont ses caractéristiques, où se situent-elles, sont-elles uniformes ? »

« L'Europe n'est-elle pas devenue un espace polycentrique avec des territoires de dynamisme extrêmement différents ? »

4/ Un exposé scientifique du dossier qui répond aux exigences du concours.

Le candidat est invité à construire une réponse organisée au sujet en s'appuyant sur les documents. Il doit faire preuve de ses compétences à analyser des documents de nature diverse, c'est-à-dire les présenter, en retirer les informations pertinentes, les compléter par ses propres connaissances, les critiquer et à en faire une synthèse relative au sujet organisé en 2 à 3 paragraphes.

5/ Des pistes d'utilisation du dossier réalistes dans une classe de cycle 3.

Cette partie vise à évaluer la compréhension de ce que sont les finalités de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Le candidat présente les objectifs d'un temps d'enseignement. Il ne s'agit pas d'exposer le déroulement d'une séance de classe mais d'indiquer comment on peut utiliser tel document dans une situation d'apprentissage avec les élèves. Ces pistes d'utilisation doivent être adaptées au niveau des élèves. Tous les documents du dossier ne se prêtent pas à une utilisation par les élèves.

En géographie, le programme insiste sur la lecture des paysages et des représentations de l'espace (cartes).

L'activité proposée aux élèves doit être présentée concrètement.

- Pour un paysage :

- la démarche d'analyse du paysage, dans le cas du dossier, à partir des documents 2 et 4 ;
- proposer un croquis paysager.

- Pour une carte :

- travailler à partir de la légende pour trouver des informations ;
- définir des termes de la légende à partir du dictionnaire ;
- réaliser une carte simplifiée ou un schéma servant de trace écrite (en proposant les consignes ou en réalisant sur la copie la légende de cette carte).

Pour un texte :

- proposer sur la copie les 4 ou 5 questions posées aux élèves.

6/ Les objectifs transversaux et les liens possibles avec les autres disciplines.

Dans cette partie le candidat montrera sa maîtrise des principaux enjeux et objectifs de l'Ecole primaire. A ce niveau une bonne connaissance des programmes et des documents d'application est nécessaire ; ils permettent d'évoquer les objectifs en matière de maîtrise de la langue, d'éducation civique.

Ces remarques ne doivent pas occulter certaines copies qui témoignent des grandes qualités des candidats. Ils se sont beaucoup investis dans la préparation aux épreuves du concours et en ont compris l'esprit.

SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Rapport du jury

L'épreuve comporte deux parties:

- Une première partie pour la composante majeure et mineure avec trois questions ;
- Une deuxième partie pour la composante majeure en deux étapes avec des questions s'appuyant sur cinq documents.

Remarques sur l'ensemble du sujet

Le sujet ne présentait pas de difficultés particulières et s'inscrit tout à fait dans le programme du concours.

Il demandait certes des connaissances de base mais surtout de la culture générale et du bon sens. Certains éléments relevaient d'une maîtrise des connaissances de cycle 3, ce qu'un futur professeur des écoles ne peut ignorer.

Les documents proposés étaient très lisibles et contenaient les éléments réponses à certaines questions. Une illustration accompagnait les textes.

Constats

Trop souvent les candidats ne maîtrisent pas la discipline.

Première partie : 3 questions

Les copies traduisent un manque de connaissances générales (éclipse de lune ... éléments constituant une fleur, la différence entre veines et artères ...) et un manque de vocabulaire scientifique.

Les réponses montrent une lecture peu attentive et une incompréhension des questions (exemple : on parlait d'une éclipse de lune et non d'une éclipse de soleil !).

Des confusions ont également été relevées (schéma/dessin ; fleur/plante ..).

Deuxième partie :

Les questions de cette partie prennent appui sur cinq documents.

Les candidats qui n'ont pas obtenu une note suffisante n'ont pas su tirer partie des informations données par les illustrations et les écrits.

On remarque aussi une maîtrise insuffisante de l'enseignement scientifique.

- 1^{ère} étape :

Il s'agissait de faire une analyse critique des documents portant sur le mouvement en faisant appel aux connaissances.

Cette étape comportait trois questions où les candidats n'ont pas toujours su lire les documents ni prélever les informations utiles à l'analyse.

Là aussi on note un manque de connaissances de base.

Peu de candidats ont su faire preuve d'une démarche d'analyse en faisant référence aux documents.

- 2^{ème} étape :

Les candidats devaient exploiter les documents pour présenter la démarche d'investigation préconisée dans les programmes de cycle 3 de l'école primaire.

- Dans la première question de cette étape, il s'agissait de faire référence aux textes officiels afin de déterminer un problème approprié aux élèves de cycle 3 puis présenter les éléments de la démarche d'investigation.

Il fallait resituer le thème des documents dans la partie du programme du cycle 3 : "Le monde construit par l'homme".

La formulation d'un problème scientifique lié aux documents n'apparaît pas toujours.

Les éléments de la démarche d'investigation ne semblent pas correctement assimilés ou inconnus. La phase de structuration des connaissances et la trace écrite sont souvent oubliées.

En général, le dispositif proposé montre peu de cohérence et de pertinence.

- Dans la deuxième question de cette étape, les connaissances ne sont pas formulées avec exactitude et peu liées aux activités proposées.

Les candidats font peu référence aux textes officiels.

Langue française

La langue française n'est pas suffisamment maîtrisée. De nombreuses erreurs orthographiques lexicales et syntaxiques ont été relevées ..

Les jurys ont appliqué les barèmes de correction pour la qualité orthographique des écrits à hauteur de trois points.

Le vocabulaire spécifique n'est pas toujours utilisé.

Conseils aux candidats

S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, il n'est pas attendu des candidats qu'ils manifestent un haut niveau de spécialisation disciplinaire.

Ils doivent toutefois faire preuve d'une maîtrise suffisante de l'enseignement scientifique et d'un esprit critique pour analyser et exploiter efficacement les documents proposés.

Le candidat doit aussi montrer qu'il sait faire référence aux textes officiels et qu'il a compris le sens d'une démarche d'investigation.

La première partie est en général destinée à évaluer les connaissances scientifiques des candidats en référence au programme de concours.

Dans la deuxième partie on attend du candidat une démarche d'analyse critique à partir du traitement des documents proposés.

Il est recommandé aux candidats de.. :

- Maîtriser la totalité du programme du concours et de bien connaître les principes et les étapes de la démarche d'investigation ;

- Procéder à une lecture attentive des questions et des documents servant de point d'appui ;

- Appliquer les consignes avec précision ;

- Porter les efforts sur le soin, l'orthographe et la présentation des copies.
Il est indispensable de bien séparer les différentes parties ;

- Relire attentivement la copie en fin d'épreuve.

Résultats aux épreuves d'admissibilité

Français

	Moyenne	notes \geq 10	Éliminés
Concours externe	10,33	831	73
3 ^{ème} concours	10,25	35	5

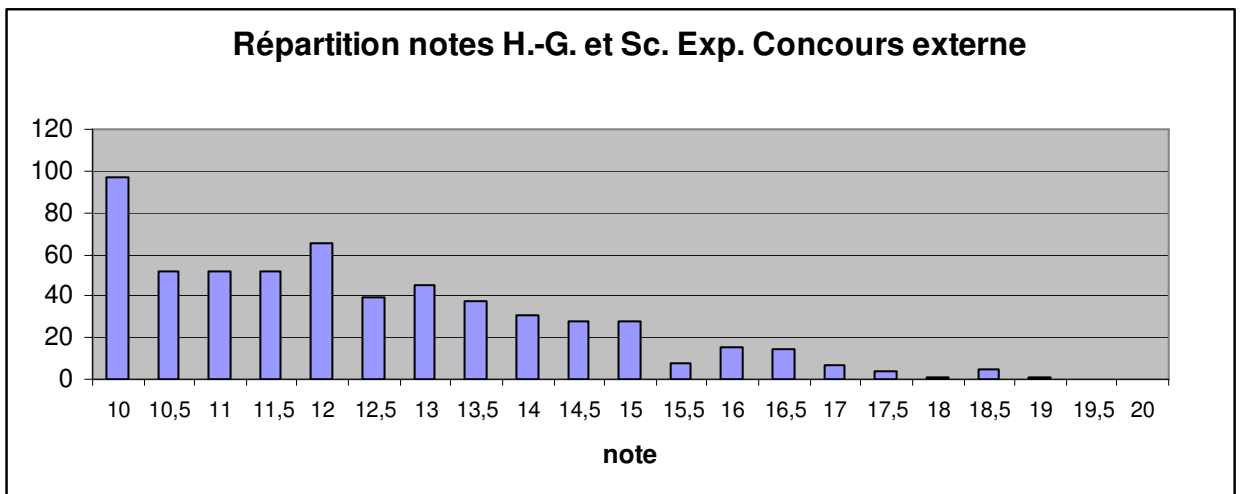
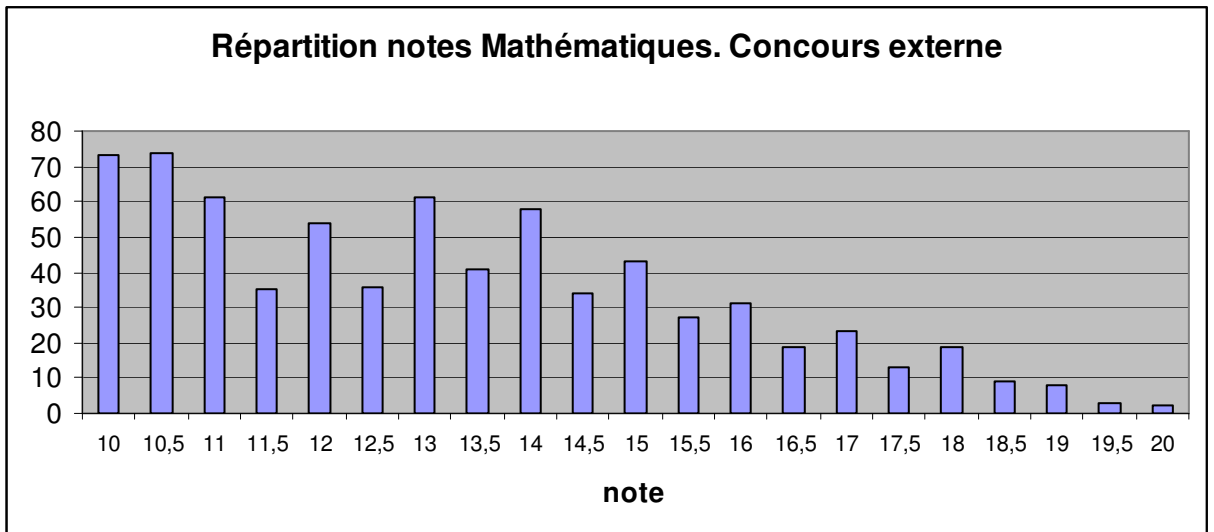
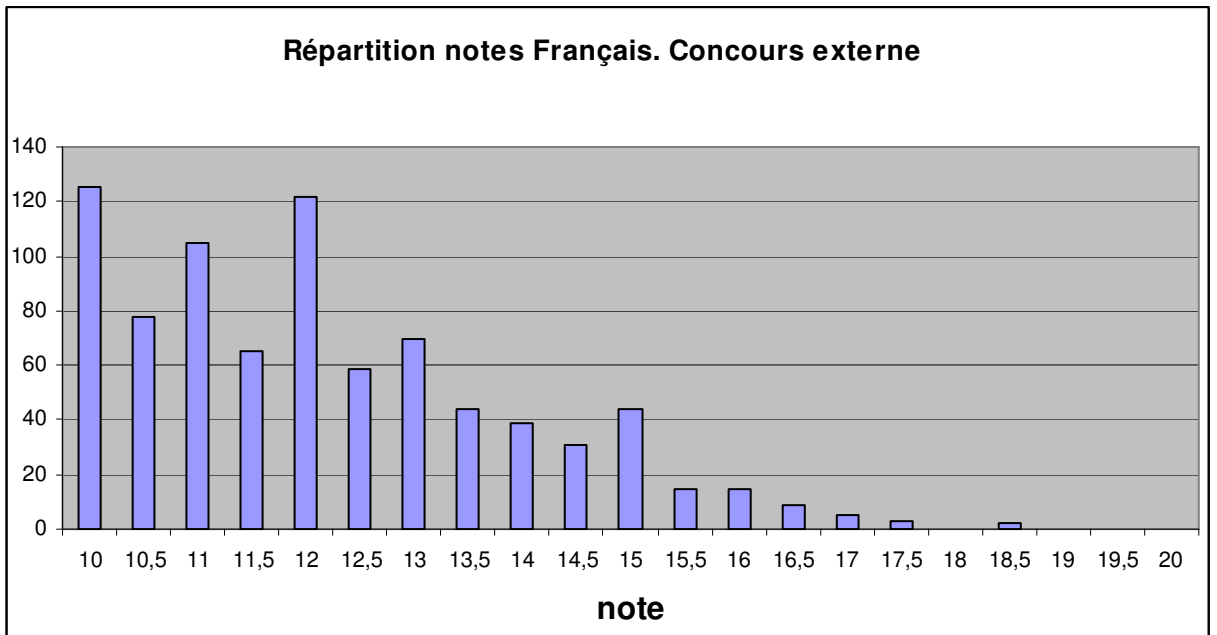
Mathématiques

	Moyenne	notes \geq 10	Éliminés
Concours externe	10,47	724	108
3 ^{ème} concours	8,29	22	13

Histoire-Géographie/Sciences expérimentales et technologie

	Moyenne	notes \geq 10	Éliminés
Concours externe	9,15	581	198
3 ^{ème} concours	6,69	12	18

Quelques exemples de répartition des notes supérieures ou égales à 10 sont donnés dans les graphes suivants.



Jury d'admissibilité

Le jury, réuni le 21 mai 2008, a pris connaissance des résultats aux épreuves d'admissibilité :

	Concours externe	3 ^{ème} concours
Inscrits	2084	138
Présents	1284	61
Classés	980	37
Meilleure moyenne	17,87	15,18
Moyenne $\geq 9,5$	731	20

Compte tenu des moyennes des candidats et du nombre de postes offerts au concours, le jury a décidé de retenir pour les épreuves d'admission :

731 candidats pour le concours externe
20 candidats pour le 3^{ème} concours.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

L'épreuve se déroule en deux parties et fait l'objet d'une notation globale sur 20. La note éliminatoire de 5/20 se regarde sur la globalité de l'épreuve.

PREMIERE PARTIE : (extraits des remarques du jury)

Il est important au cours de cette 1^{ère} partie de l'épreuve orale d'entretien :

- de bien connaître les Instructions Officielles. Celles-ci sont connues de la majorité des candidats mais il faut, ensuite, savoir s'en servir pour l'argumentaire ;
- d'avoir un plan structuré. Si le jury dans son ensemble a constaté que les candidats y veillaient, on peut encore regretter que certains plans soient plaqués sur le plan des documents ;
- de savoir dégager une problématique. Il y a manifestement un effort dans ce domaine par rapport aux années précédentes mais il faut bien veiller à ce qu'elle corresponde au texte et qu'elle soit pertinente ;
- d'exprimer une cohérence entre le contenu de l'exposé et les documents proposés. Cette cohérence est un apport important à cette épreuve et influe fortement sur la note obtenue. Elle est très irrégulièrement existante et doit être une préoccupation des candidats.

On observe souvent une difficulté à prendre de la distance, à émettre un avis personnel, à avoir des connaissances en dehors du texte.

Il persiste des difficultés à mettre en relation les textes les uns avec les autres et à faire ressortir les enjeux du texte.

On ne saurait trop insister sur les notions essentielles qui doivent être connues : pédagogie, didactique, histoire de l'éducation, capacités, savoir, connaissances, vocabulaire de base du Professeur d'école.

En plus des difficultés énoncées précédemment, on peut citer les problèmes récurrents suivants :

- pas de problématique dégagée du texte,
- pas d'analyse approfondie,
- beaucoup de paraphrases,
- mise en perspective en lien avec le futur métier.

Il faut vraiment bien attirer l'attention des candidats sur la nécessité :

- d'avoir une expression orale irréprochable, compréhensive, en respectant la syntaxe et en donnant sens, vie dans l'expression ;
- d'avoir un discours relâché, non scolaire, non monotone, avec une aisance certaine ;
- de respecter le temps imparti.

DEUXIEME PARTIE ; (extraits des remarques du jury)

OPTION : LITTERATURE DE JEUNESSE

Même si certaines inégalités existent, la présentation de l'œuvre apparaît souvent structurée et travaillée. Cependant il est fréquemment constaté un exposé appris par cœur, récité, ce qui en cas de « trou de mémoire » ne permet pas aux candidats de reprendre la suite de leurs propos.

La maîtrise du domaine est vraiment très inégale.

Alors qu'on attend une interprétation sur la littérature, assez souvent il n'y a pas assez de connaissances en littérature. L'analyse reste alors superficielle et rarement en cohérence avec les activités en classe.

Le descriptif prévaut sur la mise en relation des éléments et sur la sensibilité émotive.

Il faut montrer une réelle curiosité vis-à-vis de l'œuvre et savoir dégager une problématique. Cette dernière est souvent erronée par rapport à l'intention de l'artiste.

Le réseau des livres apparaît souvent sous forme de thème sans qu'il apparaisse clairement comment chaque ouvrage enrichit, éclaire la lecture des autres.

Le manque d'ouverture culturelle reste préoccupant.

Les difficultés à émettre des propositions, des pistes pédagogiques sont très fréquentes. Ces propositions, quand elles existent, sont rarement en adéquation avec les objectifs annoncés.

Il faudrait penser à la prise en charge des élèves en difficultés.

Les bons entretiens sont ceux qui ont su à la fois dégager les éléments littéraires caractéristiques de l'ouvrage et en proposer une exploitation pédagogique pertinente.

A propos de la lecture, celle-ci reste souvent rapide, trop monocorde. Un bon entraînement serait sans aucun doute utile.

OPTION : EDUCATION MUSICALE

En majorité, les prestations (extraits vocaux ou instrumentaux) sont faits avec sérieux.

Si les exposés sont bien préparés, les candidats qui maîtrisent réellement le domaine sont peu nombreux et la capacité à l'élargir est très rare.

Il est nécessaire que les candidats approfondissent leurs connaissances artistiques et culturelles qui sont souvent très superficielles et limitées.

L'analyse, le repérage des éléments caractéristiques d'une œuvre, son niveau pédagogique sont importants à préciser. Les candidats cherchent souvent à proposer des pistes pour tous les cycles ce qui n'est pas toujours opérant. Il faut également veiller à ce que les réinvestissements dans des situations éducatives ne soient pas trop utopiques.

Les difficultés récurrentes consistent à savoir développer des situations d'apprentissage mettant en avant la sensibilité et la création.

OPTION : ARTS VISUELS

Le jury attend un réel travail de présentation avec une capacité à identifier les éléments entrant dans la composition de l'œuvre. Si la restitution des connaissances apprises est bonne, il y a rarement de réelles ouvertures culturelles.

Les candidats ont beaucoup de difficultés à établir des passerelles avec d'autres domaines artistiques, d'autres époques et à effectuer des mises en réseau indispensables à la compréhension d'une œuvre.

Cette importance ne semble pas être ressentie par les candidats.

La difficulté à dégager une problématique persiste et elle a pour effet que les activités proposées sont rarement inscrites dans une démarche de projet auxquels les élèves peuvent donner sens.

Les propositions restent des exercices qui fonctionnent à vide, sans grande cohérence.

Enfin le jury rappelle que la qualité des documents présentés est importante.

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE

(extraits des remarques du jury)

ALLEMAND

Trop souvent les candidats se présentent avec un manque évident de préparation.

Il s'ensuit beaucoup de paraphrases et des candidats qui utilisent un lexique non maîtrisé donnant une impression d'aisance mais avec des propos dénués de sens.

Il est regrettable que l'exposé ait le plus souvent une durée inférieure à 5 minutes.

Quant à la lecture à haute voix, il est nécessaire que les candidats s'entraînent à cet exercice avant l'épreuve.

ANGLAIS

Pour les textes présentés, la compréhension est généralement satisfaisante.

Il existe une vraie volonté de structurer l'exposé et une bonne application des conseils méthodologiques prodigués par l'IUFM.

On regrettera cependant une présentation souvent trop courte, excédent difficilement les 3 minutes.

Les difficultés face au lexique sont évidentes. On constate un manque de corrections phonologiques, beaucoup de paraphrases et de contresens qui traduisent un manque de compréhension.

La grammaire est mal maîtrisée et les bases grammaticales bafouées.

La pose de problématique est souvent absente et l'analyse et la richesse du texte sont sous-exploitées. Les candidats montrent souvent un manque de culture générale et de connaissance de la civilisation et du monde anglophone.

Enfin, il faut regretter que les candidats s'éloignent rarement de leurs notes et qu'ils lisent leurs exposés.

Pour ce qui concerne l'entretien avec le jury, le niveau d'anglais est souvent sous le niveau A2 et le recours au « français » est fréquent et, bien entendu, pénalisant. Le manque criant de vocabulaire conduit parfois à des inventions lexicales, ce qui gêne la communication.

A de rares exceptions, la syntaxe est mal maîtrisée, la phonétique et la prosodie tiennent plus du français que de l'anglais.

On ne s'aurait trop encourager les candidats à s'entraîner à l'oral et à participer à des groupes de conservation en anglais.

Là également, on constate un manque de connaissance du monde anglophone.

Enfin les candidats doivent veiller à contrôler le temps qui leur est imparti.

Pour la lecture, on notera une mauvaise segmentation des blocs de sens et de très mauvaises intonations. Là encore, il y a un manque de pratique évident.

ESPAGNOL

Lecture

B2 : Peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Possède un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.

- Ne pas oublier de lire le titre.
- Revoir la bonne prononciation de la numération (chiffres avec ou sans virgule, pourcentages, etc. ...) et celle des sigles.
- Nous avons remarqué que lors des lectures :
 - 1) Trop de « s » sont prononcés comme la « ceta » ;
 - 2) Trop de syllabes sont nasalisées (« an, on, en ... ») ;
 - 3) Le « r, le g et le j » sont prononcés de façon trop française ;
 - 4) Lorsque le candidat fait le choix de prononcer « la ceta », il doit le faire de façon constante et ne pas alterner le « s » et la « ceta » ;
 - 5) Beaucoup de candidats ont prononcé des « h » aspirés qui n'existent pas dans cette langue ;
 - 6) Des candidats déplacent les accents ou ne les respectent pas.

Voici quelques conseils pour rendre la lecture plus performante :

- Une écoute régulière de l'espagnol (radio, télé, vidéo, internet...)
- La lecture doit être expressive ; y mettre de la conviction car elle est évaluée et elle doit refléter le degré de compréhension du document ;
- Veiller à l'audibilité et à respecter un débit fluide, sans être trop rapide ;
- Respecter la ponctuation. Attention trop de pauses nuisent à la fluidité et à l'intelligibilité du document ;
- Revoir la règle d'accentuation et l'alphabet espagnol ;
- Un entraînement régulier à la lecture à voix haute sera le meilleur moyen de vérifier la fluidité, l'articulation de la langue.

Production orale

B2 : Peut méthodiquement développer une présentation ou une description soulignant les points importants et les détails pertinents.

- Il faut connaître les formules de politesse de base (saluer, s'excuser), savoir vouvoyer.

- Dans cette première partie, il ne faut pas chercher l'assentiment du jury. Il n'a pas à interroger, intervenir à ce moment de l'épreuve.

- A aucun moment le jury ne peut donner de mot de vocabulaire. Le candidat doit avoir recours à des stratégies de contournement (synonymes, antonymes, périphrases ...).

- Il faut veiller à respecter la durée car un des critères importants est la prise de parole en continu. Le candidat est pénalisé s'il ne respecte pas le temps imparti (5 minutes). Par ailleurs il ne peut pas démontrer sa compréhension détaillée du document si son temps de parole est trop court. La compréhension ne reste que trop globale.

- Le recours systématique à la 1^{ère} personne du pluriel est à la fois artificiel et peu authentique. Le candidat peut s'exprimer à la 1^{ère} personne du singulier car il doit formuler une opinion personnelle et non collective.

- Cette année, beaucoup trop de candidats ont lu leurs notes. Les personnes qui se sont présentées devant nous avaient, pour la plupart, tout rédigé et sont donc tombés dans le piège de la lecture. Or il ne faut pas oublier que cette partie de l'épreuve doit permettre d'évaluer l'autonomie du candidat dans la langue et sa parole en continu. Le candidat doit rendre vivante la présentation. Il ne doit pas lire ni se cacher derrière les notes mais au contraire regarder les membres du jury. Nous conseillons de mettre en place des exercices de préparation ou d'entraînement pour apprendre à se détacher des notes et à respecter l'exigence de la parole en continu.

- Ne pas faire de paraphrase, celle-ci ne permet pas de vérifier la réelle compréhension du sujet.

- Ne pas se contenter d'une description paragraphe par paragraphe et ne pas faire que du linéaire. Repérer les différents aspects importants et pertinents du texte. Bien penser à détailler ; certains passages sont parfois occultés. Montrer sa compréhension en construisant sa propre synthèse. Enfin le candidat peut citer des lignes mais ne doit pas se contenter d'une énumération de phrases du texte.

- Le candidat ne doit pas hésiter à donner son véritable sentiment sur le texte en justifiant son opinion personnelle. Il n'y a pas de réponses ou d'opinions toutes faites.

- La présentation formelle du document (titre, auteur, date ...) n'est que rarement pertinente. Elle est inutile si elle ne consiste qu'à énoncer des évidences et ne consiste qu'à un exercice trop scolaire.

Si le candidat fait le choix de préciser un auteur, un titre ou une date c'est que l'élément est déterminant pour éclairer, préciser ou enrichir le texte.

Voici deux exemples :

1) Un texte traitait d'un concert organisé cette année par le chanteur Juanes afin de célébrer la paix entre la Colombie, le Venezuela et l'Equateur. Il était judicieux de préciser la date de publication car elle renvoie à une année d'actualité (la détention de la franco-colombienne Ingrid Bétancourt, prisonnière des FARC ; le conflit entre la Colombie et le Venezuela).

2) Un article « deI Pais» intitulé « Espafia se pasa de la raya» abordait le problème de la drogue en Espagne. Le jeu de mot du titre permettait la mise en valeur du thème.

Interrogation orale

B2 : Peut utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel et concernant les loisirs, en indiquant clairement les relations entre les idées. Peut communiquer spontanément. Peut mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.

- Ne pas hésiter à redemander ou dire au jury que son intervention n'est pas comprise.

- Veiller à employer correctement la première personne du singulier.

- Le dynamisme et la réactivité face aux propos du jury sont des critères d'évaluation importants. Le candidat doit se montrer convaincant et s'investir dans l'échange. Il ne doit pas être trop attentiste et doit développer suffisamment ses réponses. Aller au delà du questionnement du jury (ce n'est pas un jeu de questions-réponses) ; ses interventions ne sont que des relances.

- Les questions du jury ne sont, en aucun cas, des pièges.

- Les candidats rencontrent parfois des difficultés importantes en lexique et recourent trop souvent au barbarisme ou au français comme solution de secours. Leurs lacunes rendent également leur expression trop limitée ou hésitante.

Voici donc quelques conseils :

- Utiliser un vocabulaire le plus diversifié possible pour favoriser l'interactivité et l'échange ;

- Se constituer des fiches sur un lexique minimum à acquérir sur les thèmes de l'école, de la vie quotidienne, des voyages, des loisirs, des relations humaines et familiales et des faits de société. Enrichir également les structures pour exprimer un point de vue, une opinion, un accord ou désaccord ... Varier enfin les connecteurs logiques ; nous entendons trop souvent « y » ou « también ».

Voici d'autres conseils pour améliorer la langue :

- Veiller au bon respect des temps. Revoir l'emploi des temps du passé et leur formation. Revoir, par ailleurs, le genre et le nombre, les adverbes de quantité, l'emploi des modes, la formulation de l'hypothèse, la concordance des temps ;

- Le candidat doit éviter de formuler trop d'onomatopées et ne doit pas avoir recours au français. Attention également car certaines personnes ont mélangé les langues pendant leur passage ;

- Le candidat doit montrer sa capacité de réflexion, de raisonnement. Il doit savoir argumenter et montrer un regard critique. En effet, le candidat n'a pas à chercher à adopter la tendance du texte. Le document n'est qu'un support de réflexion. Le candidat est amené à aller au delà du document et il ne doit pas se contenter de reprendre les arguments de l'auteur. Il peut contester, nuancer, critiquer, développer, s'opposer dans un esprit constructif, etc ... Toutes les opinions sont acceptées dès lors qu'elles ne sont pas diffamatoires, discriminantes, racistes, sans bon sens, erronées ou ne sont que des inepties ;

- Éviter absolument de plaquer des connaissances qui n'ont rien à voir avec le sujet proposé. C'est hors sujet et démontre un manque de maturité ;

- Avoir des connaissances sur la géographie espagnole et d'Amérique Latine (certains candidats ne savent pas par exemple situer la Catalogne, la Colombie ...) mais aussi sur l'actualité de l'Espagne et de l'Amérique Latine. Avoir un minimum de curiosité pour le pays de la langue ; pour cela lire la presse. Ne pas se contenter de clichés ou de lieux communs et connaître l'évolution du pays, quelques aspects culturels essentiels (coutumes, fêtes, système scolaire, système politique, la situation économique, quelques moments clés de l'histoire, quelques oeuvres importantes de la littérature ...) ;

- S'informer sur la façon de vivre des gens, et ce, quel que soit leur âge (en Espagne, mais aussi en France, à l'étranger..). Certains candidats ne suivent pas l'actualité alors qu'ils sont censés s'intéresser au monde qui les entoure. Un minimum de culture générale et de curiosité intellectuelle est attendu ;

- Faire preuve de bon sens pendant l'entretien. Même si le candidat manque de connaissances culturelles, faire attention à ce que l'on dit. Par exemple sur le thème de l'école un candidat proposait d'expliquer les dangers de la drogue à des enfants de 3 ans ! ;

- Avoir réfléchi sur l'enseignement : il faut que le candidat sache se projeter dans son futur métier. Quel que soit le sujet choisi, les membres du jury seront amenés à le faire parler de son projet professionnel. Connaître également le système éducatif français: son fonctionnement et son évolution. Connaître les problèmes de l'adolescence et de l'enfance.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

(extraits des remarques du jury)

Concernant la prestation physique du 1500m, comme tous les ans, cette épreuve réclame de l'endurance et donc un entraînement régulier tout au long de l'année. Il apparaît que les candidats de cette année se sont mieux préparés que ceux des années précédentes mais certains ont encore négligé l'échauffement préalable.

Pour la prestation danse, le travail de préparation est visible chez la majorité des candidats. Les manques observés sont les mêmes que l'an dernier :

- l'aspect interprétation est trop souvent occulté ;
- le plaisir de danser doit transparaître ;
- la prestation doit être faite avec énergie, avec accentuation.

Pour l'entretien suivant le 1500m, même si la clarté d'un plan donne de la valeur au candidat et lui permet de bien articuler ses propos, il y a beaucoup d'exposés qui se ressemblent avec un même plan. La prestation doit être personnalisée et non stéréotypée

Il faut veiller à une bonne relation entre la théorie et la pratique. Par exemple, la construction d'un questionnement préalable peut trouver sa réponse en faisant un retour sur la préparation à l'épreuve sportive.

On observe difficilement des propositions concrètes pour les élèves.

Les candidats ont du mal à faire ressortir le sens donné aux activités et les liens avec les autres disciplines.

Les connaissances sont insuffisantes vis-à-vis des questions que l'on doit se poser :

- pourquoi suis-je essoufflé ?
- pourquoi est-ce que je transpire ?
-

Pour l'entretien qui suit la danse, il est important que les candidats aient réfléchi, lors de la préparation de l'épreuve, à ce que représente pour eux la danse, afin de pouvoir montrer l'étendue de leurs connaissances.

Il ne faut pas faire d'exposés non structurés, trop narratifs, non analytiques, stéréotypés.

Les situations pédagogiques restent souvent théoriques, sans réflexion sur leur mise en œuvre dans la réalité.

Il faut rappeler que la danse n'est pas obligée de raconter une histoire et que le thème est loin d'être le seul inducteur possible.

Il est important de montrer sa capacité à avoir un esprit critique et d'avoir des références culturelles pour étayer l'entretien.

Résultats aux épreuves d'admission					
Concours externe					
	Admissibles	Présents	Moyenne	notes \geq 10	Éliminés
Entretien	731	721	11,35	501	73
1ère partie	731	721	11,26	465	
2ème partie					
Litt. Jeunesse	426	422	11,72	283	
Exp. Musicale	120	118	11,3	76	
Arts visuels	185	181	10,84	11	
Langue vivante	731	720			
Allemand	48	47	11,24	28	
Anglais	581	574	10,55	328	
Espagnol	91	88	11,45	48	
Italien	11	11	12,45	8	
EPS	731	720	11,26	465	
Course	518	510	10,76	278	
Danse	213	210	11,21	135	
Entretien	731	720	11,63	468	
3ème concours					
	Admissibles	Présents	Moyenne	notes \geq 10	Éliminés
Entretien	20	19	10,45	11	4
Langue vivante	20	19			
Allemand	1	1	5		
Anglais	18	17	8,26	7	
Espagnol	1	1	8		
EPS	20	19	10,2	12	
Course	14	14	9,36	9	
Danse	6	5	10	2	
Entretien	20	19	10,87	13	

Jury d'Admission

Le jury d'admission s'est réuni le 2 juillet 2008.

Concernant le concours externe :

Sur les 731 candidats admissibles, 647 ont été classés.

La meilleure moyenne est de 18,1/20 et 561 candidats ont au moins 10/20 de moyenne.

Le concours externe offrant 366 places en 2008, le jury a observé que le candidat classé 366^{ème} et donc dernier de la liste principale avait encore une moyenne de 11,57.

Pour répondre aux besoins prévisibles dans les 3 départements de l'académie, dès la rentrée de septembre, il a été décidé de créer une liste complémentaire de 221 noms.

Le 587^{ème} ayant une moyenne de 9,82/20.

Concernant le 3^{ème} concours, sur les 20 candidats admissibles, 15 ont été classés.

La meilleure moyenne est de 15,25/20 et le jury a décidé de créer une liste principale correspondante au nombre de places disponibles soit 14 noms.

Le 14^{ème} candidats a obtenu une moyenne de 9,96/20.

Conclusion

Le concours 2008 a réuni moins de présents aux épreuves d'admissibilité que l'an dernier. Au concours externe, 1284 en 2008 contre 1418 en 2007 et pour le 3^{ème} concours, 61 contre 71 en 2007.

Cette année encore, pour les épreuves d'admissibilité, c'est l'épreuve mixte Histoire-Géographie et Sciences Expérimentales et Technologie qui a été la plus éliminatoire avec 15,5% des présents au concours externe et près de 30% au 3^{ème} concours.

Pour les épreuves écrites et toutes disciplines confondues, il est rappelé l'importance de la rédaction et de la qualité de la copie. Une expression écrite correcte du point de vue syntaxique, lexicale et orthographique est bénéfique pour le candidat. D'où l'intérêt qu'il y a à prendre quelques minutes pour relire sa copie.

Pour les épreuves d'admission il a été souvent insisté sur la préparation nécessaire.

La première épreuve d'entretien reste difficile et sanctionne fortement les candidats. 10% des admissibles au concours externe sont éliminés après cette épreuve. Pour le 3^{ème} concours c'est 20% des admissibles.

Concernant la deuxième partie de cette épreuve, les connaissances artistiques permettant de développer le domaine choisi sont fondamentales.

Pour l'épreuve de langue étrangère les difficultés sont récurrentes. Le manque de vocabulaire, une prononciation à la « française » et la méconnaissance culturelle du pays correspondant à la langue choisie, influent fortement sur la réussite de cette épreuve.

Encore cette année, l'épreuve pratique « course », choisie par la majorité des candidats n'a pas été plus pénalisante que l'épreuve « danse », malgré un barème pour les hommes assez dur.

Cette année, compte tenu de la liste principale et de la liste complémentaire pour le concours externe, dès lors qu'on avait passé le cap de l'admissibilité, les chances d'être sur une des deux listes étaient, pour le moins, non négligeables.

En effet, sur les 647 candidats classés après les épreuves d'admissions au concours externe :

- 366 ont été placés sur la liste principale soit 56,6%
- 221 ont été placés sur la liste complémentaire soit 34,1%

Soit en tout 90,7% des classés.

Pour le 3^{ème} concours c'est 93% des classés qui ont été placés sur la seule liste principale.

Comme les années précédentes, je tiens à remercier tous ceux qui ont apporté leurs compétences et leur professionnalisme à la réussite du concours 2008. Il faut remercier ceux qui ont assuré le bon déroulement des épreuves, ceux qui ont jugé les candidats, ceux qui, grâce aux rapports sur les épreuves, ont permis la rédaction de ce rapport de jury et tous ceux qui ont assuré la gestion et l'organisation du concours.